



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRIVÉE D'UN BUS DE DÉPLACÉS D'UKRAINE À BAYONNE

à Pau, le 18 mai 2022

Hier soir, mardi 17 mai 2022, un bus de 36 déplacés d'Ukraine est arrivé à Bayonne, en provenance de Paris.

Il fait partie de la stratégie nationale qui consiste à atténuer la pression que connaissent certaines régions du pays, au premier rang desquelles l'Île-de-France, en organisant l'installation dans d'autres départements – disposant de capacités d'accueil – des déplacés d'Ukraine arrivés dans ces régions.

Ces 36 personnes sont logées au lycée Louis de Foix, à Bayonne, et viennent s'ajouter aux 782 déplacés d'Ukraine comptabilisés par la préfecture dans le département, dont 288 enfants.

Suivant une procédure nationale, ces déplacés sont d'abord pris en charge, si besoin, dans des sas d'hébergement d'urgence, avant d'être redirigés dans des centres d'accueils provisoires pour enfin, à terme, être logés de manière pérenne. Le lycée Louis de Foix fait précisément partie de cette deuxième catégorie, celle des hébergements provisoires. Lors des premiers temps de leur arrivée, ils se voient délivrer par la préfecture une autorisation provisoire de séjour (APS) leur ouvrant divers droits (couverture santé complémentaire, possibilité de travailler, etc.) et leur permettant de demander l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA) afin de couvrir leurs besoins. En parallèle, les enfants peuvent être scolarisés dans les établissements publics et privés du département, et l'ensemble des déplacés bénéficie d'un accompagnement social adapté, par le biais d'associations conventionnées. En l'occurrence, ces 36 déplacés seront accompagnés par l'association Atherbea, qui œuvre sur la partie du département les concernant.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64

